

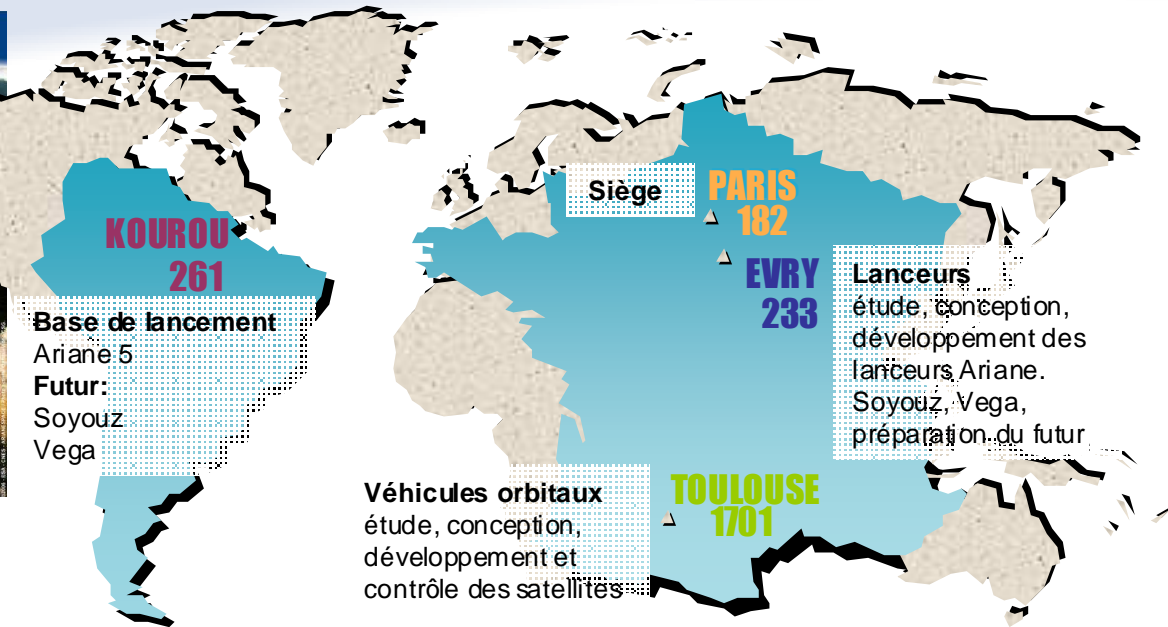


CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

# **Présentation de l'appel à projets sur les applications spatiales innovantes : objectifs, dispositions et modalités**

**Paris le 24 juin 2009  
Toulouse le 25 juin 2009**

Pascal Faucher  
CNES Siège  
2 place Maurice Quentin  
75001 Paris  
[pascal.faucher@cnes.fr](mailto:pascal.faucher@cnes.fr)



- Fondée en 1961
- 4 centres d'excellence
- 2400 collaborateurs dont 1800 ingénieurs et cadres (35% de femmes)
- Budget de 1740 M€ (2008)

## 5 grands domaines stratégiques (DAS) :

- Accès à l'espace
- Environnement
- Applications grand public
- Sciences spatiales
- Sécurité et défense

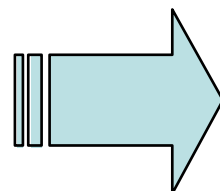
- Au service de l'Europe pour :
  - ◆ Maîtriser l'espace de bout en bout
  - ◆ Être moteur dans la construction de l'Europe de l'espace
  
- Le CNES a pour mission d'apporter la vision d'ensemble des solutions spatiales grâce à sa compétence système, et d'innover :
  - ◆ En restant à l'écoute des **utilisateurs** et de leurs besoins,
  - ◆ En se situant au carrefour des **laboratoires** scientifiques et technologiques, et des **entreprises** industrielles et de services,
  - ◆ Pour stimuler la recherche et **l'innovation** scientifique, technologique et industrielle, au service des besoins institutionnels et commerciaux.

- Résolution du 5<sup>ème</sup> Conseil Espace du 26/9/2008 adoptée par les ministres européens chargés de l'Espace sur les priorités de la politique spatiale européenne, dont la contribution des activités spatiales à la **Stratégie de Lisbonne**
- Lancement des programmes européens **GMES** et **GALILEO**
- Les projets soutenus pourront servir à identifier les futurs programmes mobilisateurs du **7<sup>ème</sup> PCRD** et ceux de **l'Union Pour la Méditerranée**
- Les **Pôles de compétitivité** en France

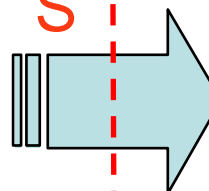
- Contribuer à faire du secteur des applications spatiales un « marché porteur », un levier de développement **économique**
- Et aussi un levier de développement **sociétal**
- Soutenir le développement de **nouveaux services**, publics ou marchands, utilisant les infrastructures spatiales existantes en télécommunication, localisation et observation de la Terre, ou s'appuyant sur des services disponibles

Les 2 DAS du CNES: par l'appel :

- Accès à l'espace
- Environnement
- Applications grand public
- Sciences spatiales
- Sécurité et défense



Applications  
et Valorisation



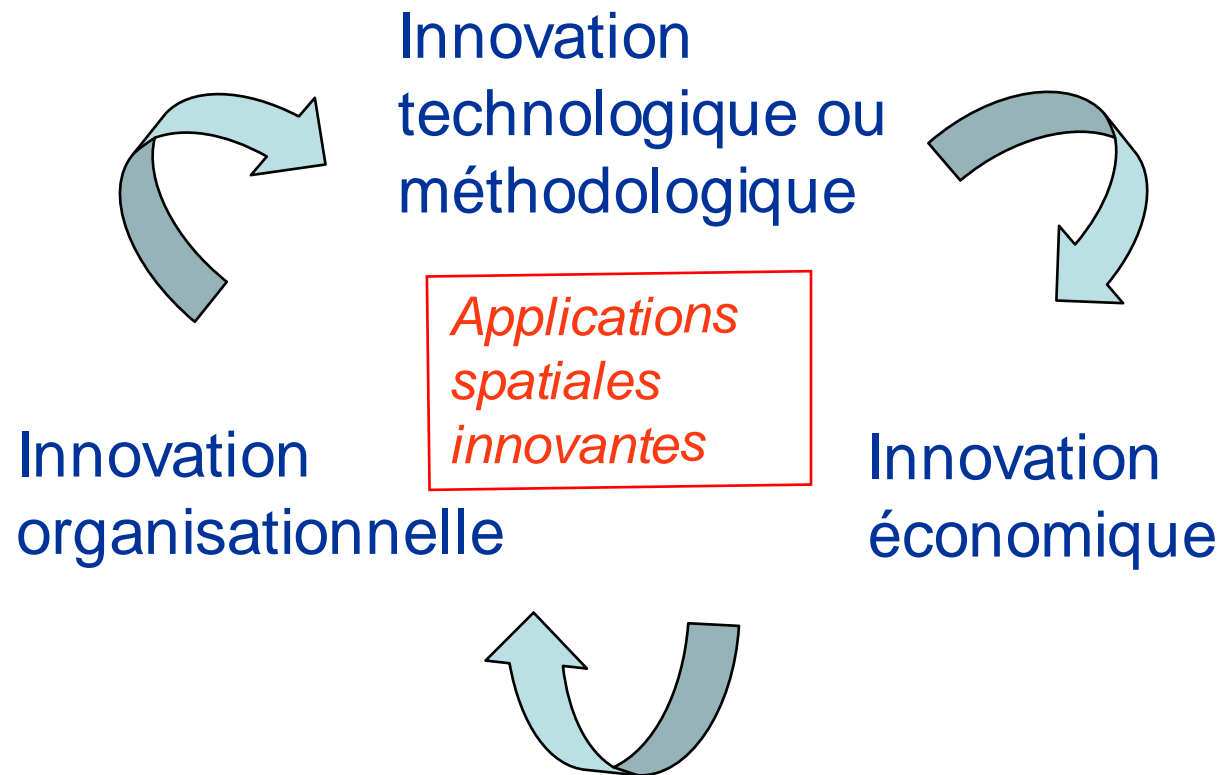
Nouveaux  
services

C		P	ENTREPRISES
N		M	FONDATIONS
E		E	ONG
S			

Une **application spatiale** est une solution technique à un problème bien identifié, qui repose, en partie, sur l'utilisation des techniques spatiales (observation, télécommunication, positionnement par satellite)

Les **nouveaux services** opérationnels, publics ou marchands, sont des prestations rémunérées offertes par des entreprises ou des organisations de la société civile s'appuyant sur des applications spatiales

## Un appel à projets au service de l'innovation



1. Développer des relations privilégiées avec les utilisateurs existants ou potentiels (c'est **l'innovation technologique** et/ou **méthodologique** répondant à des besoins précis)
2. Fédérer des partenariats multi-acteurs public privé innovants (c'est **l'innovation organisationnelle** au service de la création de valeur en commun)
3. Faire émerger de nouveaux services pérennes (c'est **l'innovation économique** qui permet la mise en place de services opérationnels)
4. Promouvoir l'espace utile au service de la société.

Dans la chaîne de valeur des applications, le CNES entend :

- innover, anticiper, rester à la pointe en privilégiant des premières utiles
- apporter par son expertise (technique) de la valeur ajoutée
- être au carrefour des industriels, des scientifiques et des utilisateurs :
  - ◆ fédérer des partenariats multi-acteurs
- jouer un rôle d'effet de levier, de facilitateur :
  - ◆ impulser le démarrage d'études de faisabilité et de projets pilotes
  - ◆ s'assurer de la pérennité des nouveaux services
  - ◆ et du passage de relais vers un opérateur
- promouvoir les nouveaux services et soutenir des actions de communication auprès du grand public
- le CNES n'a pas vocation à avoir un rôle opérationnel dans les nouveaux services

Les propositions devront couvrir les **domaines cibles** suivants ou la réunion de plusieurs de ces domaines

Il s'agit d'une liste indicative, non limitative

- L'espace au service de l'Environnement
- L'espace au service de la Santé
  - ◆ Télé-épidémiologie (environnement/climat/santé)
  - ◆ Télémédecine (désenclavement sanitaire)
- L'espace au service des Transports
- L'espace au service de la Société de l'Information et de la Communication
- L'espace au service du Développement et de l'Humanitaire

Pour être éligible, le projet doit répondre en même temps aux 5 critères suivants :

- Proposer le développement et/ou l'expérimentation d'un nouveau service public ou marchand. Les projets soutenus devront :
  - ◆ soit permettre de consolider la faisabilité technique et/ou économique
  - ◆ soit conduire à la démonstration du service
- Avoir une durée de 12 à 36 mois
- Etre piloté par des PME ou autres entreprises, des fondations et des ONG :
  - ◆ soit déjà fournisseurs de services s'appuyant sur les applications spatiales et désireuses d'élargir leur offre de services à de nouvelles communautés d'utilisateurs
  - ◆ soit, en dehors du spatial, intéressées pour améliorer leur activité par l'utilisation d'applications spatiales
- Impliquer la participation des utilisateurs dans la conception puis la démonstration du service
- Offrir des garanties en matière de solidité et de pérennité des partenariats

Les projets seront classés sur la base des critères suivants :

1. L'intérêt du service potentiel pour la société
2. La qualité du partenariat multi-acteurs
3. La rigueur attachée à l'organisation du projet
4. Le potentiel de croissance du projet
5. La viabilité économique du projet
6. La crédibilité technique de la proposition
7. L'importance du spatial dans l'application

- Taux de financement maximal : 50% du budget total du projet
- Montant alloué : 300 k€ sur 3 ans au plus
- Le budget total de l'appel sera fixé en fonction de la qualité des projets présentés et des contraintes budgétaires du CNES
- Passation des contrats selon la politique achat du CNES
- 1 projet sélectionné = 1 contrat avec le porteur du projet

- Chaque projet sélectionné constituera son comité de pilotage
- Le comité devra se réunir au moins **1 fois par trimestre** en présence de **tous** les partenaires du projet
- Intérêts du comité :
  - ◆ Favoriser une connaissance réciproque des partenaires, le partage d'informations et la création de synergies
  - ◆ Définir les rôles et responsabilités de chaque partenaire, approuver les plans d'activités en commun
  - ◆ Favoriser l'émergence d'un écosystème d'acteurs, d'un cercle vertueux, d'un potentiel de croissance
  - ◆ Passer en revue les points durs, analyser la pertinence des solutions proposées et prendre les décisions nécessaires ensemble
  - ◆ Etc.

- Communication vers le grand public, les laboratoires, le secteur privé, les institutionnels (collectivités) à l'issue du projet pour :
  - ◆ présenter le partenariat multi-acteurs et les objectifs du projet
  - ◆ valoriser les résultats obtenus et promouvoir le passage de relais vers le service opérationnel
- Chaque projet aura la liberté de proposer son plan de communication au CNES

- 15 mai 2009 : publication de l'appel sur [www.cnes.fr](http://www.cnes.fr) et [www.spheris-fr.com](http://www.spheris-fr.com)
- 24 et 25 juin 2009 : journées de présentation
- 30 septembre 2009 : clôture de l'appel à 12h00
- Début 2010 : démarrage des projets

Soumission des dossiers de candidature en format pdf à :  
[applications-aval@cnes.fr](mailto:applications-aval@cnes.fr)

Avant le 30 septembre 2009 à 12h00

FAQ sur [www.spheris-fr.com](http://www.spheris-fr.com)

## ■ Environnement

Nicole Madon 📞 : 01 44 76 75 94 📧 : [nicole.madon@cnes.fr](mailto:nicole.madon@cnes.fr)

## ■ Télé-épidémiologie (environnement/climat/santé)

Murielle Lafaye 📞 : 05 61 28 22 60 📧 : [murielle.lafaye@cnes.fr](mailto:murielle.lafaye@cnes.fr)

## ■ Télémédecine (désenclavement sanitaire)

Nathalie Ribeiro 📞 : 01 44 76 77 25 📧 : [nathalie.ribeiro@cnes.fr](mailto:nathalie.ribeiro@cnes.fr)

## ■ Transports

Frédéric Cornet 📞 : 05 61 28 33 69 📧 : [frederic.cornet@cnes.fr](mailto:frederic.cornet@cnes.fr)

## ■ Société de l'information et de la communication

Jacques Beas-Garcia 📞 : 05 61 28 32 40 📧 : [jacques.beas-garcia@cnes.fr](mailto:jacques.beas-garcia@cnes.fr)

## ■ Développement et humanitaire

Pascal Faucher 📞 : 01 44 76 78 45 📧 : [pascal.faucher@cnes.fr](mailto:pascal.faucher@cnes.fr)